

	<p>Institution Adour Commission Locale de l'Eau de la Midouze Conseil Général des Landes 40025 MONT DE MARSAN 05.58.46.18.70 veronique.michel@institution-adour.fr</p>	 <p>INSTITUTION ADOUR Pyrénées-Atlantiques Landes Gers Hautes-Pyrénées</p>
---	--	---

COMMISSION « TOURISME ET LOISIRS »

REUNION DU 13 MARS 2007

La Commission « Tourisme et Loisirs » du SAGE de la Midouze s'est réunie pour la deuxième fois le mardi 13 mars 2007 à 16h00 à Pouydesseaux.

Date de convocation : 28 février 2007

Présences : cf. feuille d'émargement

Ordre du jour :

1. Remarques sur le chapitre 6
Validation de cet état des lieux (après intégration des remarques si nécessaire)
2. Perspectives

Monsieur le Président accueille les membres de la Commission et ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

1 / CHAPITRE VI

Carte 15

Mlle DARTHOS indique que le SIVU s'arrête à Mont de Marsan, il y a donc une erreur sur le trait jaune de la carte.

p10, § 2.1.4

Mme GRINGOIRE souhaite que soit ajouté à la fin du 3ème paragraphe : « Le GDSAA (Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine) contrôle l'état sanitaire des poissons de repeuplement pour assurer une bonne qualité épidémiologique des eaux. »

Mr PETIT souligne le grand succès rencontré par les aménagements handipêche. A ce titre Mr REVUELTA informe la commission que le Comité Département de Canoë-Kayak souhaite proposer des aires d'embarquement aménagées pour personnes à mobilité réduite sur la Midouze, notamment au niveau de Saint-Yaguen.

p14. § 4.1

Mr PETIT souhaite que soit ajoutés les chemins de Saint Jacques de Compostelle (voie du Puy et voie du Vaizelay) et les GR.

p15. § 4.2

Mr PETIT indique qu'il doit pouvoir disposer des données sur les randonnées équestres gersoises et qu'il les transmettra à Mlle MICHEL.

p15. § 4.2

Beaucoup de mécontentements vis-à-vis des loisirs motorisés. Mr CINGAL indique qu'en Dordogne, tous les Maires ont pris un arrêté interdisant la pratique du Quad sur leur commune, et que c'est la seule solution juridique possible.

Remarques générales

Mr LAFFARGUE indique que l'étude Midour / Izaute (EES) est terminée et disponible en mairie.

Mr CINGAL souhaiterait que la situation piscicole soit améliorée et que le loisir pêche soit relancé.

2/ PERSPECTIVES

- Réunion de la CLE avant l'été → validation de l'état des lieux dans l'attente des résultats des études engagées
- Mise en place d'un comité technique pour préparer le diagnostic, les scénarios d'évolution et les actions à mettre en œuvre : Police de l'eau (32, 40), services techniques CG (32, 40), AEAG

Le Président remercie les membres de la commission pour leur participation et lève la séance.